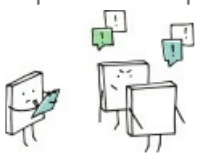

Stage d'observation en entreprise des élèves de troisième 21-22

publié le 25/09/2021 - mis à jour le 09/11/2021

A l'intention des élèves de troisième

Vous trouverez en pièce jointe la convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel, séquence se déroulant cette année du 22 au 26 novembre.
Veillez s'il vous plait à bien vérifier les horaires et les signatures (par le Chef d'entreprise, les parents ou le représentant légal de l'élève et l'élève).

Convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel (PDF de 278.6 ko)
Convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel (Word de 125.2 ko)

Vous trouverez ici une convention bipartite complémentaire au cas où votre enfant souhaiterez effectuer ce stage un samedi inclus (convention complémentaire à signer pour le samedi).
Par ailleurs c'est ce modèle que vous devez compléter si votre enfant souhaite effectuer un stage supplémentaire pendant les vacances scolaires.

Convention hors période scolaire (PDF de 76.6 ko)

Documents annexes :
Texte régissant la **séquence d'observation en milieu professionnel** pour les élèves des classes de troisième, portail d'information sur les stages en entreprise.

Document : lettre et rapport d'observation du Maitre de stage (à remettre à l'élève à l'issue de son stage) (PDF de 262.4 ko)
Document élève : la présentation orale et les critères d'évaluation (PDF de 168.4 ko)

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.